

DÉCLARATION DU HAUT-COMMISSAIRE ET DU PRÉSIDENT DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE AU SUJET DU CORONAVIRUS

27 mars 2020

Résidence du Haut-commissaire à Papeete

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs, chers Polynésiens,

Chaque jour, l'ampleur de la crise mondiale s'impose à nous.

Nous sommes plus que jamais confrontés à une situation sans précédent dans le monde entier.

Le Premier ministre a décrété l'état d'urgence sanitaire à compter du 23 mars sur l'ensemble du territoire national, y compris en Polynésie française.

L'état d'urgence sanitaire c'est un ensemble de règles qui permettent aux autorités de l'Etat, en liaison étroite avec le Pays, de prendre des mesures d'exception pour faire respecter le confinement général et éviter la propagation du virus.

Vous le savez, le meilleur moyen de lutter contre cette épidémie, c'est de limiter nos contacts : nous sommes tous concernés et tous responsables les uns des autres. Mais bien sûr, il faut s'assurer que ces règles citoyennes et de bon sens soient strictement respectées.

C'est avant tout notre responsabilité collective. Et ceux qui ne respectent pas les mesures mises en place nous mettent tous en danger.

C'est un dispositif sans précédent décidé pour l'ensemble du territoire national et qui doit cependant être adapté aux réalités de chaque territoire.

- **Cela fait presque une semaine que nous appliquons les mesures de confinement et demain le dernier avion décollera. Le virus n'arrivera donc plus de l'extérieur et il nous faut à tout prix arrêter au plus vite sa propagation.**

C'est le moment de renforcer encore plus les mesures déjà prises sur notre territoire. Aussi, je suis amené à prendre de nouvelles décisions en lien avec le Président FRITCH.

Nous avons décidé de mettre en place un couvre-feu général sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française.

Ce couvre-feu prendra effet à partir de ce soir, vendredi 27 mars à 20h. Il s'appliquera jusqu'au 15 avril comme l'ensemble des mesures de confinement.

Toute sortie sur l'espace public sera interdite sur l'ensemble des îles, tous les jours, entre 20 heures et 5 heures du matin. Bien sûr cela ne s'appliquera pas à ceux qui travaillent pour notre sécurité, notre santé et aux services essentiels comme la production d'électricité. Des précisions seront apportées dans la journée.

Comme pour toutes les autres mesures de confinement, tout contrevenant sera sanctionné avec une amende de 16 000 francs qui pourra être augmentée et aller jusqu'à une peine d'emprisonnement en cas de récidive aggravée.

Les forces de l'ordre amplifieront leur présence sur le terrain pour s'assurer que ce couvre-feu est respecté par tous.

Ce dispositif contraignant est nécessaire et nous devons tous nous sentir responsables. Ce n'est qu'en étant rigoureux et fermes que nous y arriverons.

Depuis le début de cette épidémie, les Tavana et leurs équipes réalisent un travail considérable que je tiens à saluer. Ce sont eux qui assurent le contact chaque jour avec la population. Ils sont un relais indispensable pour assurer la mise en œuvre de ce couvre-feu.

- **Par ailleurs, le virus circule aujourd'hui dans la zone urbaine de Tahiti ainsi qu'à Moorea.** Aussi, je demande à tous de limiter les déplacements entre cette zone et le reste de l'île et de les réserver aux

seuls motifs impérieux. Les échanges entre cette partie de l'île et le reste de Tahiti doivent être limités au maximum.

Les contrôles seront donc encore plus stricts.

- **Je rappelle également que depuis le lundi 23 mars, les déplacements vers et en provenance des archipels ne sont plus possibles à l'exception du fret.** Il n'y a plus d'échange afin de préserver ces territoires.

Il s'agit donc à partir d'aujourd'hui de limiter encore plus nos déplacements pour ne pas propager le virus.

- **De plus, nous avons également décidé la mise en place d'un contrôle strict des personnes en confinement à domicile après leur retour sur le fenua.**

Concrètement, cela se traduit par la mise en œuvre d'un dispositif exceptionnel de suivi et de contrôle des personnes en auto-confinement. Pour ce faire, une plateforme téléphonique a été ouverte au Haut-Commissariat en liaison avec le bureau de veille sanitaire du Pays pour appeler quotidiennement ces personnes suivies. Une douzaine d'agents appelle désormais chaque jour près de 1000 personnes pour s'assurer qu'elles sont bien chez elles, qu'elles appliquent les gestes barrières, et qu'elles suivent l'évolution de leur état de santé.

C'est un suivi rigoureux que nous mettons en place parce que nous voulons coûte que coûte éviter que des résidents revenant contaminés au fenua propagent la maladie.

Les forces de l'ordre sont là aussi pleinement engagées pour effectuer des contrôles sur place lorsque cela est nécessaire.

Je veux m'adresser en particulier à toutes ces personnes : vous qui êtes revenues récemment de voyage pour être auprès des vôtres, vous devez respecter impérativement ces mesures de confinement. Même si vous n'avez de symptômes, pendant 14 jours vous pouvez contaminer votre entourage sans le savoir.

Vous avez donc une responsabilité importante. Je sais que cela est compliqué et difficile, mais c'est absolument nécessaire pour protéger les personnes qui vous sont chères.

- **Je voudrai revenir sur la question du transport aérien**, nous avons réussi à rapatrier au cours de ces 10 derniers jours plus de 3400 touristes malgré l'annulation de plusieurs vols par des compagnies aériennes.

De nombreux touristes ont pu être légitimement inquiets pour leur retour souvent précipité dans leur pays d'origine. Avec les services du ministère du Tourisme, une coordination a été mise en place en lien avec les compagnies aériennes et ADT, pour assurer au mieux leur retour.

En cette fin de semaine, il y aura moins d'une cinquantaine de personnes qui n'a pas trouvé de solutions de retour, principalement du fait de l'impossibilité pour eux de transiter par les Etats-Unis. Chaque situation sera suivie individuellement.

- **La question que nous aurons maintenant à régler est celle du maintien d'un lien aérien suffisant avec la métropole** pour les besoins essentiels tels que le fret médical et les évacuations sanitaires.

Ce sujet est en cours de discussion comme pour tous les Outre-mer, et une réponse nationale sera apportée sur cette question.

- **En matière d'aide économique**, j'entends les questions légitimes face à ces bouleversements que subissent les professionnels et les entreprises locales.

Je veux leur dire, que le Premier ministre a indiqué dès l'amplification de la crise que *« la solidarité nationale s'applique et s'appliquera pleinement, dans le cadre bien sûr des compétences des collectivités d'Outre-mer »*. Il l'a confirmé hier par courrier au Président FRITCH.

Des mesures ont été annoncées et vont s'appliquer en Polynésie française.

L'Etat :

- va octroyer des liquidités aux banques pour leur permettre un financement moins coûteux des entreprises,
- va garantir les prêts accordés par les banques aux entreprises via la Banque publique d'investissement,
- va créer un fonds national de solidarité au profit des petites entreprises. Ce dispositif sera mis en œuvre en coopération avec le Pays.

Les prêts de la Banque des territoires ou de l'Agence Française de Développement seront plus que jamais mobilisés.

Enfin, l'Etat accélère le versement des dotations aux communes et au Pays pour soutenir leur trésorerie et leur permettre de payer les entreprises.

Ce sont les premières mesures qui ont été prises dans l'urgence à un moment où la Nation dans son ensemble fait face à une crise sans précédent et où les morts se comptent maintenant par milliers. Nous allons examiner avec le Pays les conditions d'application de tous ces dispositifs pour aider les entreprises et l'économie locale.

- Chers polynésiens, vous le voyez, nous sommes tous mobilisés.

L'Etat, le Pays, les communes, nous sommes unis dans l'action pour faire face à ce fléau.

Je remercie chaleureusement toutes les forces vives qui sont pleinement engagées dans ce combat : les personnels de la santé, les gendarmes, les policiers nationaux et municipaux, les sapeurs-pompiers, les confessions religieuses, et également tous celles et ceux qui continuent d'assurer leurs missions pour faire vivre quotidiennement le Pays, notamment les caissières, les techniciens, les personnels des stations-services...

Ensemble soyons solidaires, ensemble nous vaincrons.